



DELIBERATION N° 2022-26

Objet : Lancement de la consultation et demandes de subventions pour la prestation de dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique

Le 27 septembre 2022 à 14h00

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 20/09/2022

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (8) : Michel LAMARQUE, Pierre AUVOLAT, Fabrice DEJOUX, Colette LEBEAU, Guillaume DESCAVE, René VALORGE, Jean FARIZY, Jean LABOURET (suppl.)

Absents excusés : Jérémie LACROIX, Thierry GIMENEZ, Christian GILGENKRANTZ, Sylviane TERNISIEN, Gilles LUCARELLA, Hervé CARDON.

Secrétariat assuré par : Pierre AUVOLAT.

M. le Président rappelle la démarche prévue pour aboutir à la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique : associer une prestation de dialogue territorial à une étude technique. Il présente le cahier des charges préparé pour la mission de dialogue territorial. Il précise que des subventions sont à solliciter auprès de divers partenaires.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

- Valide le lancement de la consultation pour la prestation de dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique. Le budget prévisionnel est évalué entre 50K€HT et 70K€HT.
- Autorise le président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, la Région Bourgogne Franche Comté, les fonds FEDER et FEADER, les Conseils Départementaux de la Loire, de la Saône et Loire et du Rhône, et tout autre organisme susceptible de participer au financement de ce projet.
- Autorise le président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 03/10/2022

Le Président du SYMISOA
M. LAMARQUE

Le secrétaire de séance
P. AUVOLAT

Transmis au représentant de l'Etat le : **10 OCT. 2022**

Publié le : **10 OCT. 2022**

